

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 87 (1990)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Comptes rendus

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **COMPTES RENDUS**

## **Société d'apiculture de la Glâne**

**C'est au Restaurant de l'Ecureuil à Droggens que nos apiculteurs se sont réunis pour les délibérations de l'assemblée 1990.**

M. Michel Curty, président, ouvrit l'assemblée en saluant les 64 membres présents, tout spécialement M. Georges Chassot, président d'honneur. Il relève la présence de notre conseiller apicole, M. Raphaël Despont. Plusieurs membres étaient excusés.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu puis accepté à l'unanimité.

Dans son rapport, le président fait une rétrospective de la vie de notre section et rappelle la mémoire de nos chers membres disparus. Il remercie les apiculteurs qui par leurs dons et leur dévouement contribuent à la bonne marche de notre société.

M. Joseph Girard, caissier, par ses indications précises, nous prouve que la situation financière est saine.

M. Philippe Rouiller, au nom des vérificateurs, félicite le caissier et demande à l'assemblée d'accepter les comptes de 1989 et d'en donner décharge aux organes responsables.

Le comité est rendu responsable de l'organisation des activités qui auront lieu en 1990; programme de l'été, fête du 60<sup>e</sup> anniversaire de notre section.

Le président a aussi l'agréable mission de remettre les distinctions pour 25 et 40 ans de sociétariat aux apiculteurs suivants.

Pour 25 ans: MM. Charles Bugnon, Jean Curty, Marcel Deillon, François Python.

Pour 40 ans: M. Robert Bourqui.

Le président félicite tous ces apiculteurs et les remercie pour leur fidélité.

Dans les divers, plusieurs apiculteurs posèrent des questions, auxquelles notre président répondit avec assurance.

Durant les divers, M. André Margueron nous passa des diapositives sur la vie de notre société. Le président le remercia et pour terminer cette belle assemblée, il souhaita à tous une bonne année apicole.

*Le secrétaire*

## **75<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération fribourgeoise d'apiculture**

La Fédération fribourgeoise d'apiculture (FFA) commémore cette année les 75 ans de son existence. Elle marquera cette anniversaire par une fête qui se déroulera le samedi 23 juin prochain à l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg à Grange-neuve. Tous les apiculteurs, membres de la fédération, et un certain nombre de personnalités sont invités à cette manifestation qui se veut simple et cordiale.

Pour l'occasion, la FFA a commandé et participé à l'élaboration d'un film vidéo qui a pour thème l'apiculture en pays de Fribourg et elle a édité une plaquette retracant son histoire et celle des sociétés qui la composent. Sommairement, le programme de cette journée est le suivant:

- 9.00 Arrivée des participants, cafés et croissants.
- 9.30 Souhaits de bienvenue.
- 9.45 Conférences en français et en allemand.
- 10.25 Pause.
- 10.45 Projection du film tourné pour l'occasion.
- 11.30 Apéritif avec orchestre.
- 12.30 Repas.
- 16.30 Fin de la partie officielle.

## **Un peu d'histoire**

Après plusieurs décennies de relâchement, l'apiculture était presque abandon-

née dans la partie romande du canton de Fribourg vers le milieu du siècle dernier. Quelques hommes de bonne volonté, apiculteurs clairvoyants et inquiets de cet état de choses, fondèrent la Société romande des apiculteurs fribourgeois qui s'appellera Société fribourgeoise d'apiculture quelque dix ans plus tard. Dans les districts alémaniques du canton, le Verein Deutschfreiburgischer Bienenfreunde a été créé en 1867 déjà.

Une seule société pour tous les francophones du canton ne permettait pas un développement harmonieux de l'apiculture et une vulgarisation suffisante. C'est pourquoi une modification des statuts adoptée à Bulle en juin 1909 accorda aux régions une certaine autonomie. Des groupements d'apiculteurs se sont alors constitués dans les districts, qui se transformèrent au fil des années en sociétés bien structurées.

Pour regrouper tout ce monde apicole dans une organisation faîtière cantonale, la Fédération fribourgeoise d'apiculture (FFA) a été fondée le 27 décembre 1915. Ce jour-là, les délégués réunis au Café de la Banque à Fribourg créèrent la fédération et élirent le premier comité, dont Joseph Colliard, curé de Dompierre, était le président. Au fur et à mesure que les sociétés se constituèrent, elles firent leur entrée dans la fédération. Elles sont actuellement au nombre de huit. Seule la société alémanique du district du Lac (région de Morat) n'est pas affiliée à la FFA. Souhaitons qu'elle le soit un jour.

## Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises

### Procès-verbal de l'assemblée générale de printemps du 20 avril 1990 à la Croix-Fédérale au Crêt-du-Locle

Le président, M. Pierre Paratte, ouvre la séance à 20 h 15.

Une minute de silence est respectée pour honorer la mémoire de M. Alfred Laubscher.

**Activités 1990:** Elles seront limitées, en raison des manifestations prévues à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de notre société.

La traditionnelle torréfaction aura lieu le 9 septembre 1990 aux Maillards.

Visites de ruchers organisées par Jean Bichet.

Dimanche 6 mai au Roulet, chez M<sup>me</sup> Will, dès 9 h 30.

Samedi 19 mai aux Planchettes, chez Eric Amstutz, dès 14 h.

Samedi 25 août aux Brenets, chez René Mangold, dès 14 h.

**Remise d'insignes** pour 25 ans et 40 ans d'activité.

Les jubilaires sont : pour 25 ans d'activité : M. Alfred Bourquin ; pour 40 ans d'activité : MM. Paul Borel, René Clémence, Gérald Ducommun, Armand Etter.

### 100<sup>e</sup> anniversaire de notre société

Il est rappelé les diverses manifestations qui se dérouleront au cours de cette année :

- Voyage en Grande-Bretagne du 24 mai 1990 ; on dénombre 45 inscrits.
- Lève-cadres gravés au nom de la société. Ils seront remis à chaque membre de la société.
- Exposition au Locle. Celle-ci aura lieu du 5 au 8 juin à la salle polyvalente du Collège Jehan Droz.
- Exposition au Centre de rencontre à La Chaux-de-Fonds. Elle se déroulera du 9 au 13 juin.

Il sera présenté du matériel apicole, un film vidéo, des panneaux didactiques. La dégustation et la vente des divers produits apicoles sont également prévues.

- Journée Modhac. Notre société sera l'invitée de la Société d'agriculture de La Chaux-de-Fonds.
- Journée officielle du samedi 24 novembre à la Bourdonnière au Locle.

**Divers:** Le président invite les membres à suivre strictement les méthodes préconisées pour la lutte intégrée contre les varroas et de ne pas se laisser tenter par

des produits étrangers. En cas de doute, il faut contacter M. Siegfried Blanc, inspecteur des ruchers.

Il est 21 h 30 lorsque le président clôture la partie administrative de cette assemblée et nous présente M. Frédy Zuber, président de la section de La Béroche et membre du jury au concours des ruchers.

En effet, c'est en 1992 que se déroulera ce concours dans notre circonscription.

M. Zuber nous informe sur les exigences du jury concernant la tenue des ruchers, des colonies et des connaissances théoriques et pratiques de l'apiculteur. Il nous donne également des précisions sur la manière d'attribuer les points et répond aux diverses questions qui lui sont soumises.

Cette assemblée se termine par les remerciements de notre président à notre invité du jour. Il souhaite à chacun une année apicole fructueuse.

*Le secrétaire*

## Centenaire de la Société d'apiculture Erguel-Prévôté

Le comité d'organisation du 100<sup>e</sup> anniversaire de la Société d'apiculture d'Erguel-Prévôté a le plaisir de vous convier aux festivités qui auront lieu dans les magnifiques locaux de l'Ecole d'agriculture de Loveresse. Vous pourrez découvrir dans notre exposition des objets d'apiculture, des plus anciens aux plus récents, et divers stands attractifs relatifs aux produits apicoles, ainsi qu'une tombola.

### Programme

**13 au 15 juin**, conférence et visite de l'exposition pour les écoles des districts de Moutier et de Courtelary.

**16 juin**, 13 h 30, ouverture de l'exposition au public.

16 h, conférence sur l'arboriculture intégrée par M. Pierre Bovet, cinéaste à Romanel-sur-Lausanne, suivie d'un film :

«Le fruit d'une harmonie entre l'homme et la nature».

### 17 juin, journée officielle.

9 h 30, bienvenue par le président d'organisation. Allocution du président de la société. Allocution du président de la SAR.

10 h, conférence sur les hyménoptères, par le Dr A. Ducommun, biologiste, Neuchâtel.

11 h 15, chorale Echo du Pierre-Pertuis.

11 h 30, apéritif en musique avec N. Zmoos. Salut des autorités et représentants régionaux et cantonaux.

12 h 15, dîner de fête.

Après-midi, visite du rucher-école. Exposition ouverte jusqu'à 17 h.

Le montant de la carte de fête, au prix de Fr. 28.—, est à verser sur CCP 25-3093-3 jusqu'au 9 juin prochain au plus tard.

Au plaisir de vous rencontrer nombreux à notre fête.

## Fédération neuchâteloise d'apiculture

Veuillez prendre note du changement de domicile du président de la Fédération neuchâteloise d'apiculture. Sa nouvelle adresse est la suivante: André Desaules, rue de Neuchâtel 8, 2034 Peseux, tél. 038/30 51 04, Natel 077/37 18 03.

### JE CHERCHE

Pour nos débutants **cherchons** tout le matériel apicole nécessaire, ainsi que des nucléis ou essaims, cela à des prix raisonnables.

**Société d'apiculture de Cossonay, P. A. Bonzon, Denges, tél. (021) 803 15 23, le soir, ou M. Hauselmann, tél. (021) 861 02 74.**



# ***Le sirop de sucre «Hostettler» pour abeilles!***

De plus en plus d'apiculteurs achètent  
le sirop de sucre «Hostettler» pour abeilles,  
tout préparé, car . . . ce qui est pratique  
ne doit pas être cher!

**Prix usine** (pris sur place)  
pour juin 1989

Nombre de bidons	Kilos	Prix par kg
1— 4	27—108	Fr. 1.59
5—10	135—270	Fr. 1.56
11—15	297—405	Fr. 1.54

Lors de plusieurs commandes  
une facture unique est possible!  
(Prix réduits)

- Lors de grosses 405 kg commandes,  
prix sur demande
- Les bidons sont à titre de prêt  
(sans dépôt)
- Paiement sur compte de chèque  
postal à la livraison
- Fluctuation des prix sous réserve

#### **Prix lors d'envoi**

(cargo domicile par CFF)

**Prix comme ci-dessus + frais d'envoi.**  
Les frais d'envoi sont en fonction du lieu de  
réception désiré. La marchandise vous  
sera livrée directement à domicile.

---

**Hostettler-Spezialzucker AG**  
**8048 Zurich-Altstetten**  
**Hohlstrasse 501**

---

**01 432 16 22**

#### **Sirop Hostettler pour abeilles**

(teneur totale en sucre: 69 à 70 %)

A découper et à nous envoyer dans une enveloppe affranchie à 50 centimes

#### **Commande**

Je commande      bidons (      kg)  
pour le

- pris à votre entreprise  
 franco domicile, livraison par camion  
(+ frais d'envoi)

#### **Demande d'offre**

Faites-moi une offre pour  
bidons (      kg)

- pris à votre entreprise  
 franco domicile et cargo domicile  
(+ frais d'envoi)

Nom

Prénom

Rue

N° postal/Lieu

Tél.

Déjà client?  Oui  Non

Signature